

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

APPROUVÉE PAR DÉLIBÉRATION MUNICIPALE LE 28 SEPTEMBRE 2023



Révision générale approuvée le 30 janvier 2020  
Révision allégée n°1 approuvée le 29 septembre 2022  
Modification simplifiée n°1 approuvée le 15 novembre 2022

Mairie de Quéven  
Place Pierre Quinio  
56530 QUÉVEN

Téléphone : 02 97 80 14 14  
Messagerie : [mairie@mairie-queven.fr](mailto:mairie@mairie-queven.fr)



Le Maire,  
Marc BOUTRUCHE

# COMPOSITION DU DOSSIER

## 0. Délibération d'approbation

### 1. Rapport de présentation

- > Additif
- > Évaluation environnementale

### 2. Règlement

- > Règlement graphique (planches A & B)

### 3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du secteur de La Croix du Mourillon

